

Le Président

Affaire suivie par Cab/AD

Châlons en Champagne, le 03/04/2020

Objet : Point de situation dan les établissements ou services sociaux et médico-sociaux

Mesdames, Messieurs les Maires,
Mesdames, Messieurs les Présidentes et Présidents d'intercommunalités

Dès le début de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, le Département de la Marne, en tant que chef de file des solidarités humaines, s'est immédiatement mobilisé pour assurer le soutien en matériels sanitaires de protection de l'ensemble des établissements sociaux et médico-sociaux (EHPAD, foyers pour personnes âgées, en situation de handicap ou de l'enfance en danger...) et services d'aides à domicile.

Beaucoup d'entre vous, dont je fais également partie en tant que Président de la Communauté de Communes des Paysages de Champagne, ont été les témoins ou les relais des inquiétudes qui se sont exprimées dans les établissements ou services existants dans leurs communes.

L'ensemble de ces établissements et services ont malheureusement dû faire face, dans les premiers temps, à la pénurie de masques que subissait l'ensemble des systèmes sanitaires, sociaux et médico-sociaux de notre pays.

Conscient des risques qui pesaient plus spécifiquement sur les personnels ou personnes prises en charge dans ces établissements et services, le Département de la Marne a immédiatement pris l'attache de la Préfecture et de la délégation territoriale de l'Agence Régionale de Santé, pour remonter les attentes qui s'exprimaient de manière de plus en plus pressantes.

Rapidement associé au comité de direction piloté par la Préfecture, le Département de la Marne a proposé et obtenu une méthode de répartition de ces matériels sanitaires de protection (essentiellement masques chirurgicaux et solution hydroalcoolique).

Il appartient ainsi au Département de recenser l'ensemble des besoins exprimés dans la Marne, à l'ARS de recenser puis concentrer les ressources existantes et d'établir la répartition, le Département assurant la distribution.

Le lundi 23 mars puis le vendredi 27 mars, plus de 50 000 masques et 2 500 litres de solution hydroalcoolique, ont ainsi été distribués au profit des établissements ou services sociaux et médico-sociaux marnais.

Ce vendredi 3 avril, ce sont 170 000 masques qui ont été à nouveau distribués dans les conditions évoquées précédemment ainsi que plusieurs centaines de litres de solution hydroalcoolique.

Par ailleurs, s'appuyant sur un don perçu de la Région Grand-Est de 250 000 masques reçus ce jeudi 2 mars, sur les commandes d'Etat à venir et sur une autre commande de 350 000 masques effectuée conjointement par les villes de Châlons-en-Champagne, Epernay et Reims ainsi que les Département des Ardennes et de la Marne, le problème initialement criant de la pénurie de masques tend à se résoudre progressivement.

Je tiens, à cet effet, à remercier la mobilisation de l'ensemble des acteurs locaux et tout spécialement celle du groupe coopératif Tereos qui a mis, gracieusement, à disposition du Département de la Marne, près de 20 000 litres de solution hydroalcoolique pour l'approvisionnement des hôpitaux et, dans le même temps, les établissements ou services sociaux et médico-sociaux de la Marne.

J'ai également souhaité que le Département anticipe d'autres phénomènes de pénurie en commandant 200 000 kits d'équipements de protection individuelle (surchaussures, blouses, lunettes de protection, charlottes, gants). Nous espérons une première livraison dans le courant de la semaine 15 malgré les tensions extrêmes existantes sur le marché mondial et largement relayées par la presse.

En ces temps d'incertitudes, l'attention du Département, tout comme notre liaison avec les établissements ou services sociaux et médico-sociaux de la Marne, est donc permanente.

Je tenais à vous en tenir informé et je reste à votre disposition,

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs les Maires, Mesdames, Messieurs les Présidentes et Présidents d'intercommunalités, en l'assurance de ma considération distinguée.

Christian BRUYEN



Président du Département de la Marne